

Image not found or type unknown



Vente de bien pour couvrir impayés

Par **cedricx17**, le **29/06/2010** à **15:10**

Bonjour,rrrnJe dirige une entreprise de réparation informatique. Mon client X ne me paie pas la réparation cela fait maintenant 3 mois.rnrn Je possède encore son ordinateur, car je ne renvoie par le matériel sans paiement reçu.rnrnAi je le droit de procéder à la vente de son bien pour recouvrer sa créance ?